



Monsieur le directeur interrégional,

Les représentants des syndicats CFDT, CGT et UNSA, élus des personnels à Roissy, ont décidé unanimement de ne pas répondre à votre convocation pour la CAPL n°2 prévue ce matin.

Nous entendons ainsi dénoncer le comportement provocateur et méprisant du Directeur Général qu'il porte à l'égard des personnels douaniers dans la note 120808 du 16 avril 2012 : « instauration d'un jour de carence de rémunération lors du 1er jour d'un arrêt de l'activité professionnelle pour cause de maladie ».

L'assimilation d'une journée d'indisposition à un jour de carence, avec effet rétroactif au 1er janvier qui plus est, et sans avoir proposé la moindre concertation avec les organisations syndicales est une grave remise en cause du dialogue social mais également une marque de dédain envers les agents. Nous sommes très nombreux à être offensés par cette manœuvre immorale.

C'est un acte autoritaire qui contribue à entretenir la campagne de dénigrement envers les agents de la fonction publique. Notre corporation n'en a-t-elle pas déjà trop souffert ?

Et notre DG, souhaite-t-il laisser l'empreinte d'un dirigeant impérieux, voire rancunier ?

Nous demandons le retrait de cette note en l'état. Dans le cas où cette attente serait trop longue, nous mettrons en place des actions de contestation, en concertation avec nos instances nationales.

A Roissy, le 20 avril 2012